



CONCOURS D'ARBITRAGE INTERNATIONAL DE PARIS 22^{ÈME} EDITION

CLIFFORD
CHANCE

DARROIS VILLEY
MAILLOT BROCHIER

WHITE & CASE



Le présent règlement particulier est établi en complément du règlement général applicable au [Concours d'Arbitrage International de Paris \(CAIP\)](#).

Il précise, pour l'édition 2025-2026 de ce concours, les modalités pratiques de son organisation.

ARTICLE 1. COMPOSITION DU COMITE D'ORGANISATION

Un Comité d'organisation est constitué pour tout le suivi du Concours.

Il sera composé pour l'édition 2025-2026 des personnalités suivantes :

École de droit de Sciences Po	• Diego P. Fernández Arroyo
Clifford Chance	• Diego de Lammerville • Alix de Zitter • Jason Fry KC • Simon Greenberg • Karolina Rozycka
Darros Villey Maillot Brochier	• Marcos Barradas • Chiara Corbet • Carine Dupeyron
White & Case	• Léa Gouwy • Katya Hartl • Samy Markbaoui • Charles Nairac • Elizabeth Oger-Gross • Christophe von Krause
Chambre de Commerce Internationale	• Margarita Chatzi • Hortense Kropp • Ruslan Mirzayev • Clément Radosch
Jus Mundi	• Alexandre Vagenheim

ARTICLE 2. COMPOSITION DU TRIBUNAL ARBITRAL

Un tribunal arbitral simulé sera constitué pour la seconde partie de la phase orale du Concours (Grande Finale). La composition du tribunal sera annoncée ultérieurement.

ARTICLE 3. CALENDRIER DE DEROULEMENT DU CONCOURS

Le Concours d'arbitrage de Paris s'articulera autour du calendrier suivant :

Septembre 2026	Publication du Cas pratique.
Lundi 19 octobre 2026 (10h, heure de Paris) au plus tard	Dépôt des candidatures, en ligne .
Lundi 9 novembre 2026 (10h, heure de Paris) au plus tard	Date limite à laquelle les équipes peuvent poser des questions, en ligne , sur le cas, tant sur le fond que sur la forme, au Comité du CAIP.
Jeudi 17 décembre 2026 (10h, heure de Paris) au plus tard	Dépôt des mémoires en demande, en ligne .
Lundi 11 janvier 2027	Annonce des équipes sélectionnées pour déposer un mémoire en défense.
Lundi 22 février 2027 (10h, heure de Paris) au plus tard	Dépôt des mémoires en défense, en ligne .
Mercredi 10 mars 2027	Annonce des équipes sélectionnées pour la phase orale.
Mercredi 17 mars 2027 (10h, heure de Paris) au plus tard	Soumission par les équipes de leurs éventuelles demandes motivées de soutien financier pour leur participation à la phase orale.
Mardi 30 mars 2027	Annonce des décisions du Comité d'organisation concernant les demandes de soutien financier.
Lundi 5 avril 2027 (10h, heure de Paris) au plus tard	Date limite à laquelle les équipes peuvent poser des questions, en ligne , sur la phase orale du concours, au Comité du CAIP.
Mardi 11 mai 2027 matin	Participation des équipes à une séance d'entraînement (à la Chambre de Commerce Internationale).
Mardi 11 mai 2027 après-midi	Demi-finale du Concours (à Sciences Po).
Mercredi 12 mai 2027 après-midi	Finale du Concours (à Sciences Po).